

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015 – 9h30

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEUCHEMIN-FLOT
- Céline DELFOUR
- Aurélia DI DONATO
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Michel HUMBERT
- Martin BIDOU
- Denis BLUM
- Bruno BOYER
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Yves MEJEAN
- Pascal ROBIN

Y assistait : Béatrice BOURSIER

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2 - Organisation du SCARE

- Représentation dans les différentes instances :

Suite au changement de bureau au Scare, des postes ont été réattribués :

FNCF : Michel Humbert, Président sortant du SCARE, siégeait au Conseil Fédéral, au Comité de Réflexion et faisait partie du bureau élu.

Il a été proposé à la FNCF, que l'un des nouveaux co-président du SCARE puisse siéger au bureau de la Fédération, (une réunion par mois) et le deuxième au Comité de Réflexion (une réunion par mois), afin d'assurer une présence assidue à l'ensemble des réunions.

La FNCF n'a pas validé cette proposition en raison de ses statuts : la commission de réflexion étant composée des membres du bureau qui ne peuvent pas se faire représenter, et est élargie à d'autres membres.

Stéphane Libs s'est proposé pour remplacer Michel Humbert au bureau en assurant donc les réunions du bureau et du comité de réflexion. Michel Humbert continuera à être membre du comité de réflexion.

Aline Rolland siègera pour le SCARE au Conseil Fédéral, dès le 10 septembre.

La procédure de remplacement au bureau devra être validée au Conseil Fédéral du 10 septembre et la nouvelle nomination au Conseil Fédéral suivant. Stéphane Libs pourra siéger aux bureaux et comités de réflexion à partir de décembre 2015.

Il a été demandé au SCARE de réactiver la commission Art & Essai qui ne s'est pas réunie depuis deux ans, avec la possibilité d'inclure de nouveaux membres.

Il est rappelé par ailleurs la présence des membres du CA suivants dans les commissions de la FNCF :

- Education à l'image : Christine Beauchemin-Flot, Denis Blum
- Jeunes exploitants : Paul-Marie Claret, Aurélia Di Donato
- Questions Sociales : Aurélia Di Donato

CNC :

Le CNC a demandé au SCARE de lui communiquer le nom du remplaçant de Michel Humbert au comité de concertation numérique.

Le SCARE a proposé la candidature d'Aurélia Di Donato. La Fédération des Cinémas ayant rappelé que règlementairement, les membres de cette commission étaient nommés *intuitu personae*, d'une part et qu'il revenait à la Fédération d'autre part de proposer la nomination des membres représentant l'exploitation, c'est le bureau de la FNCF qui s'est prononcé sur le choix de Michel Ferry.

Il a été signifié que le SCARE regrettait que leur choix ne se soit pas porté sur sa proposition initiale ou d'un membre du Conseil d'Administration du SCARE.

Commission nationale de classement Art & Essai : la proposition de Christine Beauchemin-Flot en remplacement de Michel Humbert, a été notifiée et acceptée par le CNC ;

Il est rappelé les membres des commissions régionales siégeant au titre du SCARE :

Ile de France, Centre : Christine Beauchemin-Flot (+ Martin Bidou Personnalité Qualifiée)

Ouest : Jacques Fretel (+ Sylvain Clochard PQ) : le CA propose l'inversion des titres de ces deux membres.

Est : Michel Humbert (+ Stéphane Libs PQ) : le CA propose l'inversion des titres de ces deux membres, + Aline Rolland pour la FNCF).

Nord : Sylviane Fessier

Rhône Alpes : Jacques Daumas

Sud-Est : Céline Delfour

Sud-Ouest : Jean Ospital

- Il est également souhaité qu'un membre du CA puisse siéger au Conseil d'Administration de l'ADRC.

- Situation Béatrice Boursier et locaux du SCARE :

Un avenant au contrat de Béatrice Boursier a été demandé au cabinet Yzico, pour adapter son contrat au télé-travail depuis Florence.

2 aller-retour mensuels sont prévus, le numéro de téléphone reste inchangé sans surcoût.

La majorité du CA se prononce pour conserver le bureau dans les locaux de la CST, compte tenu du faible prix du loyer et de la nécessité de conserver une adresse de siège.

3 – Orientations, positions du SCARE

- Rappel des dernières actions (Subvention Art & Essai, loi Macron, Préparation Congrès)

Loi Macron : un amendement avait été déposé par le Sénateur Delattre, à des fins locales, pour relever le seuil d'autorisation en CDAC, de 300 à 600 fauteuils pour un projet cinématographique. L'amendement a été adopté au Sénat, puis annulé par l'Assemblée Nationale et redéposé au Sénat. Le SCARE a sollicité la FNCF qui avait élaboré une lettre type à disposition des salles. Une information a été envoyée par le SCARE à l'ensemble de ses adhérents en leur proposant d'envoyer le courrier-type à leurs Sénateurs afin de les sensibiliser.

Subvention Art & Essai : une accumulation de retards dans le calendrier des travaux de la Commission Nationale Art & Essai (nouvelle nomination du Président annoncée trop tardivement à l'intéressé, journée supplémentaire de travaux...) ont engendré des reports d'envois de notifications et de paiement des subventions.

Le SCARE a interrogé par courrier Christophe Tardieu, directeur général du CNC, sur les raisons du retard et les délais à prévoir, pour en informer ses adhérents et sensibiliser le CNC aux difficultés financières des salles, induites par ce retard.

Une réponse a été reçue la dernière semaine de juillet. Outre les précisions sur les délais et les raisons du retard, le courrier faisait valoir le caractère sélectif de la subvention qui ne devait pas être considérée comme une dotation de fonctionnement.

Le CA, informé par mail, a souhaité répondre à cette interprétation qu'il ne partageait pas.

Un deuxième courrier a donc été envoyé début août à Christophe Tardieu.

Les membres du CA se prononcent pour l'envoi d'une demande au CNC de délai supplémentaire d'appel. La date limite est fixée au 9 septembre alors que certaines salles viennent juste de recevoir leur notification.

Par ailleurs, il est noté que si les minorations dont font l'objet les salles, leur sont relativement bien indiquées, les majorations restent moins bien expliquées. Or, une diminution de majoration peut entraîner le changement de tranche et une baisse de subvention significative.

Par ailleurs, l'obtention des listings des séances servant au calcul de l'indice par les services du CNC, s'avère parfois compliqué. Or, il est utile de vérifier les séances prises en compte, notamment la version diffusée, des erreurs de caisse étant fréquentes.

Plusieurs remarques sont émises :

- le travail d'animation peut être mal exprimé et mal rédigé dans un dossier, compte tenu de la brièveté des délais d'envoi des dossiers, ce qui pénalise le demandeur.
- En commission, des appréciations positives peuvent parfois ne pas bien se traduire dans les décisions.
- Une perte de label peut conduire une commission à diminuer une majoration, ce qui ne devrait pas être le cas.
- Les difficultés des salles A&E des grandes villes, en raison notamment d'une pression foncière importante, sont soulignées. Elles sont pourtant essentielles pour la sortie des films de moins de 40 copies en particulier. Le cas de l'Eldorado de Dijon est cité. La souscription lancée par la salle pour faire face à ses dettes doit être relayée par le SCARE.

Le CNC a le projet de commander une mission sur le classement Art & Essai.

Il serait intéressant d'examiner également l'aide aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence. Doit-elle être étendue à des tailles d'agglomération inférieures ?

Préparation Congrès :

Une prise de parole par le SCARE est prévue, sur la question de l'Art & Essai et de la subvention.

Il est souligné que celle-ci sert aujourd'hui à équilibrer la trésorerie, la salle ayant réalisé des avances pour un travail effectué l'année précédente, alors qu'elle devrait représenter un bonus.

Il est également souhaité que le problème de l'accès aux copies de la Petite et Moyenne Exploitation soit soulevé, certains distributeurs refusant les copies ADRC - comme cela est le cas pour Pathé concernant *Youth* et *Le Grand Jour*, *SND Premier Cru* - en raison de l'incompatibilité des exigences des distributeurs en termes d'exposition, avec l'exploitation ADRC.

Il en découle une absence de films dits du milieu dans ces salles, qui ne peuvent diffuser que des blockbusters ou des films fragiles.

L'équilibre entre villes moyennes et petites n'est plus respecté, des copies ADRC servant les petites villes avant que les moyennes ne puissent l'être.

L'inflation de multiplexes et « miniplexes » absorbe les copies des films sortant sur des combinaisons comprises entre 200 et 250.

Pour les distributeurs de taille du DIRE, le gain marginal de sortie dans une salle de la petite exploitation ne présente que peu d'intérêt.

Point financier / Recherche de subventions :

Les bilan et compte de résultat au 30 juin 2015 sont présentés et comparés aux bilan et compte de résultat au 30 juin 2014.

Le déficit 2015 anticipé restera dans les mêmes proportions que celui de 2014, bien que légèrement supérieur (en raison notamment de la baisse des cotisations due à la baisse des entrées des salles adhérentes en 2015, et dans les charges, du salaire à temps complet sur l'année entière).

Pour équilibrer le budget, il faudrait augmenter les recettes d'un tiers environ, soit 30 000 euros par an. La recherche de nouveaux adhérents se poursuit (60 écrans supplémentaires entre mi-2014 et mi-2015), mais ne sera pas suffisante, chaque écran cotisant à hauteur de 100 euros en moyenne.

Il est rappelé que les cotisations des salles, prélevées sur la part Sacem, sont ensuite reversées pour 60 % à la FNCF et 40 % au syndicat d'appartenance. (La répartition était de 50/50 jusqu'à ce que la diminution de la contribution Canal+, gérée par la FNCF, la conduise il y a quelques années à modifier la répartition.)

Il est proposé de :

- réfléchir à des actions justifiant des subventions et aides (comme la création d'une plate-forme d'échanges qui peut aller jusqu'à la mise en commun de contenus, comme les critiques et notes sur les films conçues par les salles pour leurs programmes ...),
- informer les adhérents de leurs cotisations et les solliciter pour une participation financière complémentaire,
- Proposer des services rémunérés de conseil auprès des collectivités locales, porteurs de projets cinéma ...

- Aline Rolland, Stéphane Libs et Béatrice Boursier ont pris des rendez-vous (pour le 24/09) avec :
 - Xavier Lardoux, directeur du cinéma du CNC
 - Richard Patry, Maric-Olivier Sebbag et Erwan Escoubet à la FNCF (en vue de la préparation du Congrès).

- Par ailleurs un RV à l'Institut Français est prévu le 9/09 avec Agnès Nordmann et Claude Brenez pour établir des partenariats entre salles du SCARE et :
 - Instituts Français à l'étranger désormais numérisés;
 - un réseau de cinémas en Argentine,
 - et un programme d'éducation à l'image européen.

- Site internet :

Le site actuel a été prévu initialement comme un site vitrine pour accueillir des pages statiques. Il a été adapté l'année dernière avec l'ajout de pages administrables, et un coût supplémentaire. Certaines pages sont toujours statiques et il faut recourir à l'administrateur du site pour effectuer la moindre modification. Par ailleurs, il n'est pas responsive, c'est à dire non adaptable à la consultation via tablette et smartphone, ce qui, à terme, va poser un problème de référencement. Il sera nécessaire de rendre les pages non administrables, administrables (coût environ 500 euros) mais le site restera non responsive ou de refondre tout le site pour disposer d'un outil aux standards actuels (coût environ 2000 euros). La première solution est privilégiée.

4 – Travaux des groupes de travail

Bruno Boyer et Yves Méjean ont rejoint le groupe Relations distributeurs / Exploitants
Stéphane Libs et Paul-Marie Claret rejoignent le groupe événements
Sylvain Clochard rejoint le groupe Fonds de soutien, coûts d'exploitation.

1 - Fonds de soutien, Coûts d'exploitation

Michel Humbert, Aurélia Di Donato, Isabelle Tarrieux, Sylvain Clochard

L'ensemble des équipementiers ont été rencontrés, afin d'obtenir des tarifs groupés pour les adhérents du SCARE ; les retours sont divers. Ymagis est le premier prestataire à avoir présenté une proposition qui sera communiquée aux adhérents.

Une réflexion plus globale doit être entamée, notamment concernant les envois dématérialisés, qui présentent des tarifs inégaux selon le type d'exploitation.

2 – Cartes illimitées

Stéphane Libs, Aline Rolland, Michel Humbert, Martin Bidou, Claudine Cornillat, Emmanuel Papillon

Le CNC a renouvelé l'agrément des cartes UGC illimité et Gaumont/Pathé Le Pass en juin et juillet, pour deux ans et non quatre, pour laisser le temps à UGC de présenter une nouvelle offre d'une part et de pouvoir modifier les erreurs de rédaction des textes, notamment en ce qui concerne la prise en compte de la TSA d'autre part.

3 - Education à l'image

Denis Blum, Christine Beauchemin-Flot, Jacques Daumas, Pascal Robin, Céline Delfour, Nicolas Revel

4 - Formation – Transmission

Aline Rolland, Flore Tournois, Paul-Marie Claret

Un questionnaire a été préparé par le groupe pour envoi aux adhérents, afin de mieux connaître leurs besoins et difficultés, puis lister les formations existantes et/ou solliciter des organismes en vue de créer de nouvelles formations.

L'AFDAS de la région Est, est prête à suivre les travaux au niveau national.

5 - Relations distributeurs / Programmation / Accès aux copies

Céline Delfour, Jacques Fretel, Christine Beauchemin-Flot, Bruno Boyer, Yves Méjean

(Groupe Louxor, Atelier des sorties, Médiations)

Le groupe programmation reprend ses travaux le jeudi 10 septembre. (Les réunions suivantes auront lieu les 28 janvier, 10 mars et 30 juin 2016)

La date du prochain Atelier des sorties est fixée au 5 novembre. Un atelier aura lieu en février lors du salon des tournages et sera axé sur des films aidés par les régions et qui devraient être plus suivis au moment de leur sortie. Un atelier devrait avoir lieu ensuite en avril puis début juillet au Festival de La Rochelle, le festival ayant renouvelé son invitation.

6 - Baromètre Art & Essai

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou

7 - Evénements / Services aux adhérents

Pascal Robin

Le Scare a organisé un atelier sur l'élaboration des grilles de programmation aux Rencontres du SDI de St Etienne en juin.

Un atelier sur le baromètre Art & Essai SCARE / RENTRAK est prévu au Sommet des Arcs. Les adhérents du SCARE bénéficieront cette année encore d'un tarif exclusif de 150 euros au lieu de 220 pour les inscriptions prises avant le 7 novembre.

La séance est levée à 14h15.